

## Information clients relatives à REACh

Messieurs, Mesdames,

L'introduction européenne du nouveau droit chimique REACh (**R**egistration **E**valuation **A**uthorisation of **C**hemicals) au 01.06.2007 a permit de définir un certain nombre d'obligations et de responsabilités.

Fabricant et importateur de substances chimiques se doivent maintenant d'assumer les responsabilités liées à la sécurité de la manipulation de leurs substances chimiques. Fabricant et importateur sont soumis à une obligation d'enregistrement des substances chimiques.

Nous, FoamPartner, sommes des utilisateurs industriels de telles substances dans le cadre de la production de mousses. Nous assumons ainsi les fonctions d'un utilisateur en aval. Selon REACh, nos produits fabriqués constituent des articles. Les *articles* ne sont jamais soumis à une obligation d'enregistrement. Dans certains cas spéciaux, les *substances chimiques* comprises dans des articles doivent faire l'objet d'un enregistrement (en cas de libération volontaire) ou d'une déclaration (en cas de SVHC -Substances of Very High Concern-).

En prenant en compte la liste de candidature SVHC, publiée par l'ECHA (Agence des produits chimiques européenne à Helsinki) ([http://echa.europa.eu/chem\\_data/candidate\\_list\\_table\\_en.asp](http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp)) dans la version du 13 janvier 2010 aucune obligation d'information pour nos produits n'existe en fonction au pro rata de l'article 33.1, c'est à dire que nos produits ne contiennent aucun composant figurant sur cette liste de candidature. Si une liste de candidature future devait indiquer une matière qui est contenue dans les produits que nous livrons, nous vous informerons immédiatement des exigences de la directive sur les produits chimiques.

Ainsi, selon la définition de REACh, en achetant nos mousses vous acquérez des articles, et ne constituez donc pas un utilisateur en aval au sens de REACh. Aussi, selon l'état actuel des connaissances, il ne résulte aucune obligation réciproque de la mise en œuvre du programme REACh. Nous veillerions à vous contacter en cas de modification de cette situation.

Vous souhaitez poser des questions relatives à REACh dont les réponses n'apparaissent pas dans le présent document? N'hésitez pas à nous contacter à l'aide de l'adresse suivante: [reach@foampartner.com](mailto:reach@foampartner.com).

Cordialement,

### The REACh Coordination Team

**Ulrike Berning**

Project Manager

Fon: +41 (0)55 253 63 36

E-Mail: [reach@foampartner.com](mailto:reach@foampartner.com)

**Kurt Schönenberger**

R&D Lab Manager Switzerland

Fon: +41 (0)55 253 63 33

E-Mail: [reach@foampartner.com](mailto:reach@foampartner.com)